



**SYNTHÈSE DU
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018**

LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette assemblée générale ordinaire revêt un caractère particulier car elle est la dernière que nous tenons en la présence de notre directeur général qui a fait valoir ses droits à la retraite et qui a, depuis le 1^{er} janvier 2011, animé et dirigé l'ensemble des activités de l'Acsea avec compétence, un engagement et un dynamisme sans faille.

Le rapport moral portant sur l'exercice 2018 met plus particulièrement l'accent sur deux aspects. Le premier concerne la vie associative et le second, l'activité et les actions que l'Acsea met en œuvre.

Après l'adoption du cadrage politique arrêté par le conseil d'administration, l'année 2018 a consacré le lancement de la réflexion sur la définition des actions relatives aux six grands axes du projet associatif 2019-2023. La rédaction finale du projet et des actions y afférentes a été présentée au Conseil d'administration et au Comité central d'entreprise puis adoptée lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre dernier. 2019 s'engage désormais de manière concrète sur la mise en œuvre effective des actions relatives au projet associatif.

L'arrivée de nouveaux membres contribue aussi à vivifier la vie associative et depuis notre dernière assemblée générale, certains d'entre eux ont accepté de rejoindre le Conseil d'administration : Madame Jodie Cardonnel et Messieurs Jean-Yves Dupuy, Jean-François Gouget, André Marcotte et Michel Renaut. Qu'il me soit permis d'ores et déjà de les remercier de nous avoir rejoints.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, suite au décès de Michel Delacour dont l'engagement était important dans la gouvernance de l'Acsea, nous avons procédé à une nouvelle répartition des responsabilités exercées au sein du Conseil d'administration.

Enfin, dans le domaine des partenariats inter-associatifs, 2018 a vu la fin du mandat de gestion que l'Acsea exerçait depuis deux années sur les activités de l'AMFP.

Avec l'AAJB, le projet de résidence pour personnes en situation de grande vulnérabilité a pris corps avec la construction des 14 logements à Ifs. Cette structure que nous cogérons dans le cadre d'une association ad'hoc réunissant l'Acsea et l'AAJB a été inaugurée

officiellement par le Préfet du Calvados en présence du Maire d'Ifs le 29 janvier dernier. Elle a atteint son plein régime de fonctionnement.

Je voudrais rappeler quelques éléments de contexte qui ont fait de cette année une période extrêmement chargée : la mise en œuvre de certaines dispositions d'ordre réglementaire comme le RGPD évoqué précédemment et l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) mais également les évolutions des politiques sociales. 2018 aura été notamment l'année de préparation de notre CPOM 3 pour l'ensemble des activités relevant de l'Agence Régionale de Santé et l'année de renégociation des frais de Siège.

Si 2018 témoigne d'une constance certaine quant au nombre de personnes accueillies et accompagnées (17 619 exactement) nous devons émettre quelques points de vigilance.

L'activité relative au CPOM ARS n'est pas homogène. Cela est sensible pour l'IME l'Espoir qui malgré une file active satisfaisante, souffre financièrement du poids des « amendements Creton », et d'une restructuration ayant dispersée l'activité, pour mieux répondre qualitativement aux besoins, qui génèrent des coûts supplémentaires.

Les activités de production et de formation qui ne sont pas placées sous contrôle d'un tiers accusent en 2018 des déficits importants, certes de nature différente mais qui doivent être pris en compte.

Enfin l'activité du service Trait d'Union a été mise à mal par les nouvelles orientations de l'Etat en matière d'accueil d'urgence.

C'est dans un souci de transparence que j'ai mis l'accent sur quelques situations difficiles. Cela n'obère en rien l'activité générale de l'Acsea qui reste un acteur majeur et de qualité pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté. Cela nous conduit plutôt à renforcer notre réflexion sur la mise en commun des compétences des uns et des autres. Cela nous impose de réfléchir à une forme d'organisation qui renforce le sens de notre cœur de métier. Cela nous invite à mener à bien le projet associatif pour qu'ensemble nous fassions association.

Didier TRONCHE,
Président.



Inauguration de la résidence accueil de l'APSV le 29 janvier 2019



Événement "Potel & Chabot" organisé par l'IMPro de Démouville au Lycée Rabelais le 12 avril 2018



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Cette année 2018 peut être qualifiée d'année de tensions, de mouvements importants et de travaux de fond mais également d'audits et de contrôles très lourds en termes de charge de travail mais utiles et importants pour refonder une action associative générale sur des bases analysées et corrigées conformément aux orientations du projet associatif tel qu'il a été conduit également, tout au long de cette année écoulée.

Que ce soit au plan interne en matière de ressources humaines ou externe en lien avec les financements de nos actions, il convient de noter que malgré des points d'exacerbation majeure au printemps, les tensions se sont apaisées et certaines sont dépassées.

C'est notamment le cas du service de GRH qui a demandé de penser une organisation qui permette à tous les membres de son équipe de fonctionner en l'absence de DRH.

Après avoir connu une crise grave suite au départ de son responsable en 2017, il a fallu organiser le service dit « service informatique », le renforcer et en confier la direction à la juriste du Siège en construisant une direction des services juridiques et des systèmes d'information.

La direction financière a dû, elle aussi, faire face à une grave désorganisation suite à des mouvements internes de personnel, alors même que la directrice venait de prendre ses fonctions dans un contexte de réforme profonde des modes de financement de l'assurance maladie, des tensions énormes avec les crédits de l'Etat et une convention avec le département à conduire dans un contexte difficile de manque de directeur au DAFHE.

Toujours pour ce qui concerne le fonctionnement du Siège, il convient de noter l'arrivée du directeur « recherche et développement » en février 2018.

Mais ce sont également des tensions externes très fortes à partir du mois d'avril dans le cadre de la tarification des activités de nos services d'urgence sociale. De plus, la commande publique nous demande de modifier sensiblement nos interventions de Samu Social en centre ville.

De nouveaux directeurs, de nouvelles obligations : RGPD, EPRD, contrats réformant à terme nos pratiques

mais surtout nos organisations. C'est dans un contexte de toujours plus de réformes que nous avons conduit nos actions, on peut citer ici les plus importantes : code du travail et nouvelles organisations pour porter le dialogue social, réforme de la formation professionnelle, de la santé notamment la santé mentale, en cours celle de la justice.

Ce sont également le lancement de nouveaux schémas territoriaux comme celui de la Dépendance pour ce qui concerne le Département, mais également des travaux de réforme de calcul de l'activité, tant avec l'ARS que le Conseil départemental.

Mais ce sont aussi des travaux sur le calcul des indicateurs, avec l'introduction de nouveaux concepts issus du sanitaire, qui nous ont demandé un investissement très important qu'il convient de croiser avec un travail de fond sur notre dossier de frais de siège mais également avec un contrat d'objectif et de moyens de troisième génération qui se fonde sur une réorganisation profonde de notre offre et sur une optimisation des moyens mis à notre disposition.

Tels sont les faits saillants de cette année 2018 pendant laquelle, il va de soi, les activités de « routine » se sont déroulées, normalement malgré les conditions difficiles déjà évoquées.

Tous se sont engagés, les directeurs du Siège et tous les collaborateurs à qui nous avons demandé de très gros efforts, que chacun a su fournir, et ceux du Conseil de direction car chaque membre a été largement mis à contribution dans les différents groupes de travail et chacun a répondu favorablement.

Les objectifs sont tenus, les plans d'action sont en œuvre et c'est avec un certain regret que je rédige ce dernier rapport, tant le plaisir a été grand de conduire ces différents chantiers avec tous, car j'ai pu m'appuyer sur de vraies compétences et un véritable engagement.

Infiniment merci à chacun d'entre vous tous.

Dominique ROCHE,
Directeur général

LES CHIFFRES CLÉS

17619 PERSONNES ACCUEILLIES
OU ACCOMPAGNÉES



4 PÔLES
D'INTERVENTION



28 ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

19 ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES



1263 PROFESSIONNELS
(AU 31/12/18)



+69M€ DE RECETTES
D'ACTIVITÉ



+15 FINANCEURS ET
MÉCÈNES

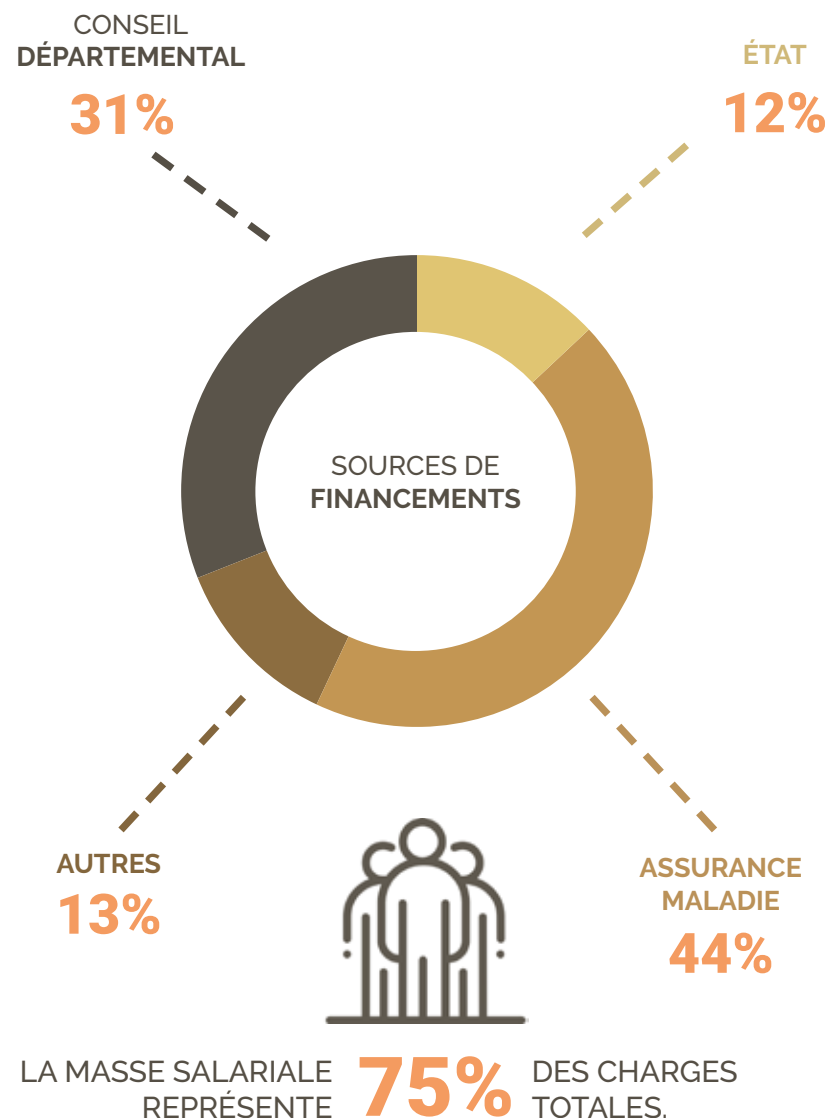


2 SERVICES
CIVIQUES



LES DONNÉES FINANCIÈRES

PRÈS DE **73M€** DE PRODUITS D'EXPLOITATION
POUR L'ANNÉE 2018.



LES RESSOURCES HUMAINES



1 263 salariés présents au 31/12/2018
90,74 % de CDI.

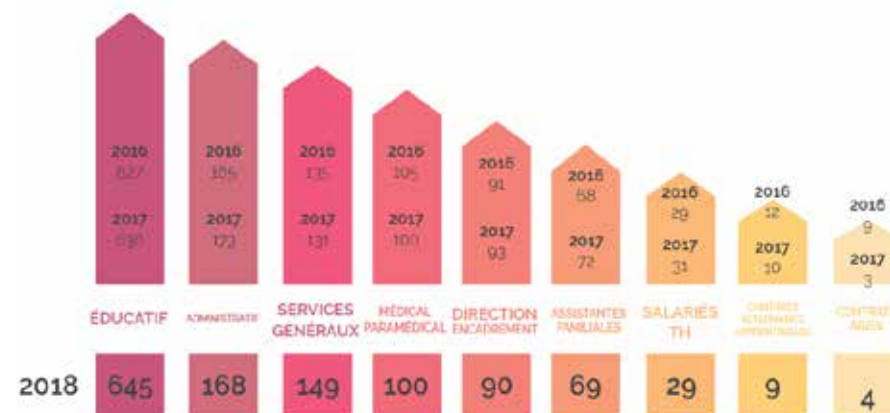
- **Tendance** : stabilité générale des effectifs
- **9,26 %** de CDD



RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPLOI

La situation des effectifs par catégorie d'emploi reste stable compte tenu des évolutions d'activité des établissements et services.

Pour rappel, les données suivantes tiennent compte des CDD présents au 31/12 :



L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



71
 PERSONNES
 PHYSIQUES AYANT
 UN HANDICAP

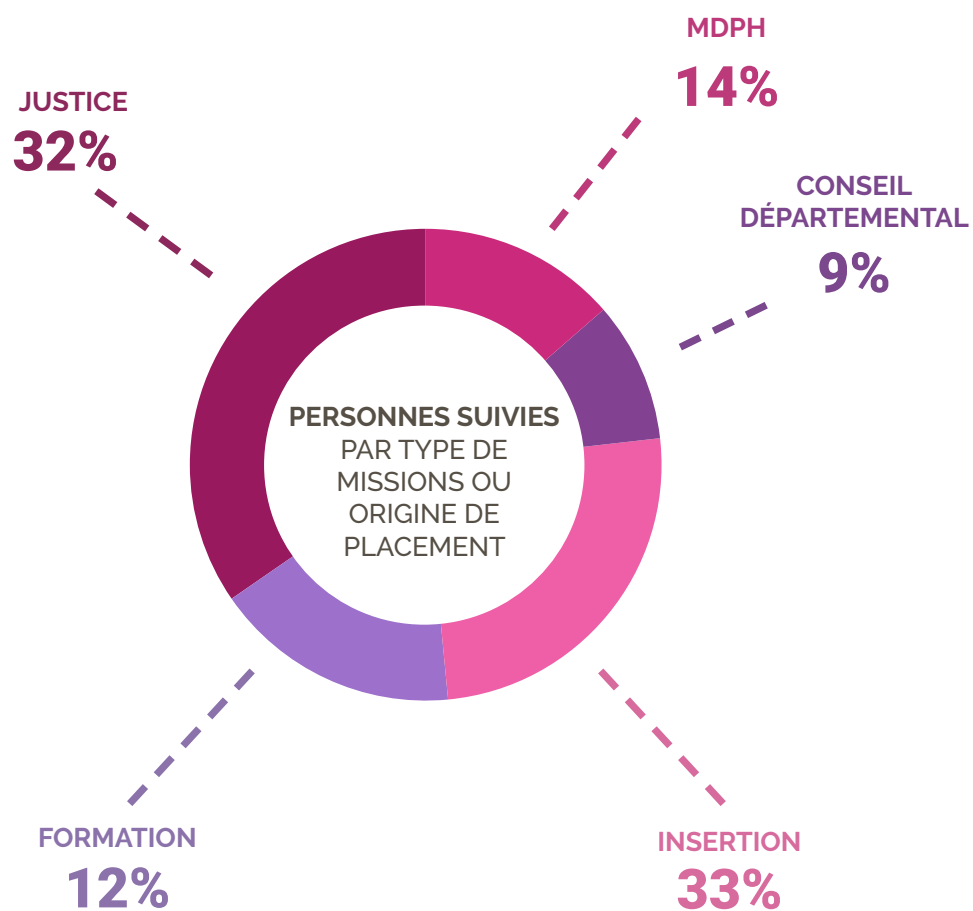
reconnu et travaillant en milieu ordinaire (cet effectif s'entend hors salariés T.H. des entreprises adaptées).

On constate une diminution cette année de l'effectif qui s'explique par des fins de CDD, des licenciements pour inaptitude et des départs en retraite.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES OU ACCUEILLIES



17 619
PERSONNES



L'IMPLANTATION DES ÉTABLISSEMENTS DANS LE CALVADOS

L'ACSEA intervient sur l'ensemble du département, elle développe ses actions à travers 28 établissements et services, organisés par départements et regroupés en 4 pôles :

- PROTECTION ENFANCE FAMILLE
- HANDICAP AUTONOMIE DÉPENDANCE
- PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS
- SANTÉ



COORDONNÉES

**ACSEA - Siège social
et Direction générale**

1 Impasse des Ormes
CS 80070
14200 Hérouville Saint Clair

Tél : 02 31 47 00 00

Fax : 02 31 47 00 09

Mail : acsea@acsea.asso.fr

Retrouvez l'intégralité du rapport
d'activité 2018 sur le site
www.acsea.asso.fr.